|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Mission Permanente de la République******de Côte d’Ivoire auprès de l’Office des Nations Unies à Genève*** | **Une image contenant texte, clipart  Description générée automatiquement** |  ***République de Côte d’Ivoire*** ***Union-Discipline-Travail*** |

**QUARANTE-DEUXIEME SESSION DE GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**--------------------------------**

**Genève, du 23 janvier au 3 février 2023**

|  |
| --- |
| **EPU DU GABON****----------------------------****DECLARATION DE LA COTE D’IVOIRE** |

**Monsieur le Président,**

La Côte d’Ivoire souhaite la fraternelle bienvenue à la délégation gabonaise et la remercie pour la présentation de son rapport national au 4e cycle de l’Examen Périodique Universel (EPU).

La délégation ivoirienne félicite le Gouvernement gabonais pour les mesures prises dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations acceptées lors de son précédent passage à l’EPU, afin d’assurer la promotion et la protection des Droits de l’Homme dans le pays. La Côte d’Ivoire salue notamment les réformes entreprises par le pays pour le renforcement des cadres législatif et institutionnel, notamment celles relatives à la Constitution gabonaise, aux Codes civil et pénal, ainsi que l’adoption de plusieurs lois et décrets.

Mon pays encourage le Gabon à poursuivre ses efforts visant à améliorer la situation des Droits de l’Homme et voudrait, à cet égard, lui faire les recommandations suivantes :

1. accélérer l’adoption du projet de loi relatif à la Commission nationale des Droits de l’Homme et lui allouer les ressources suffisantes afin qu’elle soit conforme aux Principes de Paris ;
2. prendre les mesures nécessaires pour accélérer son adhésion à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d’apatridie.

Pour conclure, la délégation ivoirienne souhaite plein succès au Gabon dans la mise en œuvre des recommandations acceptées à l’issue du présent EPU.

Je vous remercie.